



Territoire de Clermont-Ferrand



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

Le territoire de Clermont-Ferrand présente une relative **attractivité en tant que lieu de résidence** (apport migratoire important). Il se distingue du département ou la région par :

- ✓ une **population totale moins âgée**, avec 95 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (104 dans le Puy-de-Dôme),
- ✓ mais un **taux d'activité supérieur des seniors** (59 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 57 dans le département),
- ✓ une **adaptabilité potentielle supérieure des actifs** aux changements liée à leur niveau de diplôme (176 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur âge (82 DE seniors pour 100 DE jeunes) et à leur niveau de qualification (moins de 3 DE sur 10 non qualifiés),
- ✓ une **dynamique du marché du travail et de l'emploi légèrement plus favorable** (moindre recul de l'emploi salarié, moindre progression de la demande d'emploi, progression supérieure du volume d'offres d'emploi),

- ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement **moins pénalisante** : la faible emprise de l'industrie ou des secteurs dits fragiles* (moins d'un salarié sur cinq chacun) et la sur-représentation de l'emploi dans les services (plus de deux salariés sur cinq),
- ✓ une **forte capacité du territoire à occuper ses résidents** (9 salariés sur 10),
- ✓ un **emploi offert de meilleure qualité**, à la fois en terme de durabilité (près d'une offre sur deux) et de qualification (moins d'une offre non qualifiée sur trois),
- ✓ une **forte capacité du territoire à former ses résidents** (8 jeunes sur 10 en FI, 9 DE sur 10 en FPC) ce qui contribue, avec la forte attractivité des formations initiales, au solde migratoire des jeunes largement excédentaire,
- ✓ des stagiaires davantage tournés vers la **recherche de certification** (un stagiaire de la FPC sur trois augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Clermont-Ferrand se distingue par :

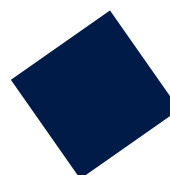
- ✓ une **exposition supérieure aux aléas économiques** avec la plus forte concentration de l'emploi (plus d'un salarié sur trois dans des établissements employant plus de 200 personnes),

- ✓ des **difficultés de recrutement plus importantes** avec 26 offres d'emploi durable pour 100 demandes (24 dans le département, 22 en Auvergne),
- ✓ un **nombre de DE formés en recul plus marqué** qu'au niveau régional (-14% contre -9% en un an),
- ✓ un **appareil de formation continue** qui reste **moins mobilisé** qu'en moyenne régionale (taux d'accès des DE à la FPC plus faible).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire clermontois, plus de quatre emplois sur dix relèvent de la **sphère présente****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui représente plus du quart des emplois du territoire.

- ✓ Avec une part de 58% des élèves ou apprentis, les inscrits en **formation initiale** sont plus représentés dans les domaines technico-professionnels des services qu'en moyenne régionale. La proportion des **sortants de FPC** dans ces mêmes domaines est identiquement **faible** (moins d'un stagiaire sur quatre sur le territoire comme en région).



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présente regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	95	-	104	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	-	26 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 2,2 %	-	+ 2,8 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	+ 26,0 %	-	+ 11,9 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	6,7 %	→	6,8 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	59 %	-	57 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	176	-	140	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	↗	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	59 %	→	58 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 1,3 %	-	- 1,8 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	43 %	→	40 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	28 %	→	27 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	18 %	→	22 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	19 %	→	26 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	42 %	→	36 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	34 %	→	30 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	90 %	→	80 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 7 %	-	+ 8 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,5	↘	1,5	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	82	↗↗	94	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	40 %	↗↗	41 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	29 %	→	31 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 3 %	-	+ 1 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	48 %	→	42 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	31 %	→	38 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	26	↘	24	→	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

- : non disponible

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

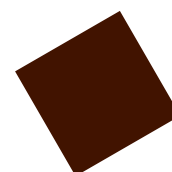
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	0,2 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	166 %	→	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	80 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	58 %	→	51 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

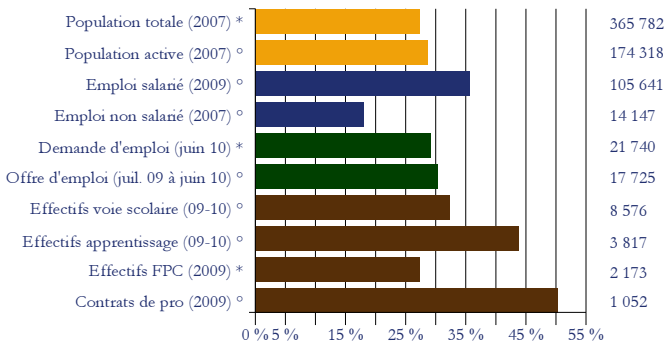
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-14 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	5,4 %	↘↘	6,7 %	↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	86 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	24 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	53 %	→	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	33 %	↗	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,4 %	-	2,4 %	-	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec près de 366 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire de **Clermont-Ferrand** est le **principal territoire auvergnat** pour sa population et pèse 27,3% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active et pour les effectifs des sortants de FPC (2 173 stagiaires).

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

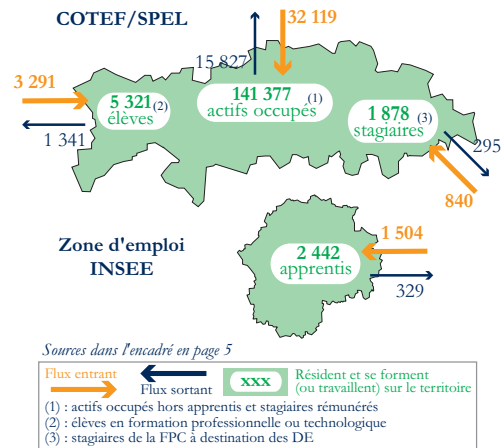
Le territoire présente, par contre, quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi non salarié est largement sous-représenté avec à peine plus de 14 000 personnes soit 18,1% du total régional. A l'inverse, Clermont-Ferrand excède son poids moyen pour les indicateurs du marché du travail (29,3% de la demande d'emploi régionale, 30,4% de l'offre déposée à Pôle Emploi), l'emploi salarié (105 641 salariés ; 35,6%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (8 576 élèves ; 32,3%) ou en apprentissage (3 817 apprentis ; 43,8%) et pour les stagiaires en contrat de professionnalisation (1 052 stagiaires ; 50,4%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est un taux de défaillance d'entreprises plus élevé qu'au régional (1,4% contre 1,2%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans les services (42%), au détriment de l'emploi dans l'industrie (19%) et dans les secteurs dits fra-

giles (18% du total contre 21% en Auvergne). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (8,2% du total) et l'emploi agricole (1,6%) sont particulièrement sous-représentés (respectivement 14,5% et 6,1% en région).

Le territoire se caractérise par une forte attractivité de son appareil de formation initiale mais par un moindre taux de recours à la formation professionnelle continue. Ses résidents n'affichent pas de fragilité particulière avec, au contraire, une sous-représentation des sans diplôme, des DE non qualifiés et des DE seniors.

Les mobilités sur le territoire

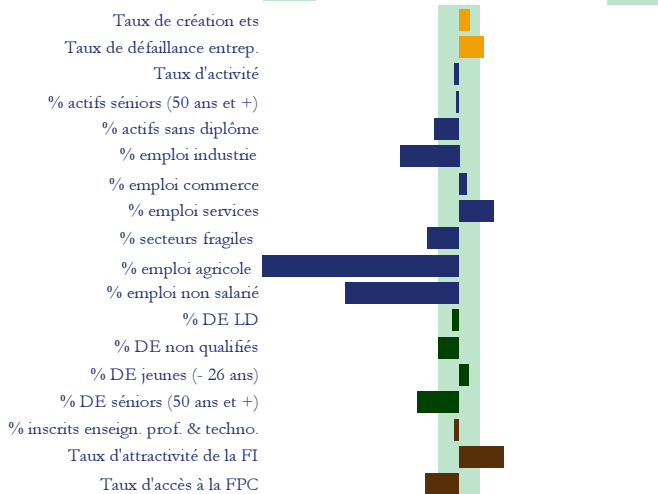


L'analyse des **mobilités géographiques** montre des flux systématiquement excédentaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne que le territoire est le siège de mobilités importantes, une situation logique compte tenu du statut de capitale administrative et économique de Clermont-Ferrand.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan très proche de celui enregistré au régional. Elles semblent plus défavorables pour les effectifs en formation professionnelle continue.

Elles sont très légèrement plus favorables ou moins défavorables pour la population totale, l'emploi salarié, l'offre d'emploi, les effectifs en formation initiale ou la signature des contrats de professionnalisation.

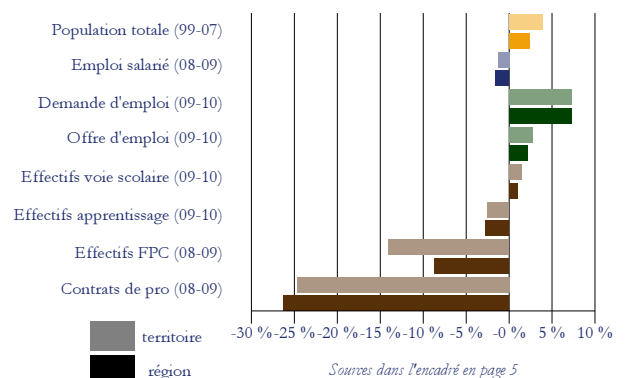
Les principales spécificités du territoire



- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en page 5

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en page 5

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

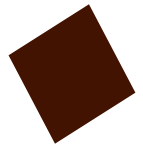
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

